



FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant :		Prénom de l'enfant :	
Date de naissance :		Age :	
Adresse :			
Téléphone :		E-mail :	

COCHEZ LES JOURNÉES QUE VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER POUR VOTRE ENFANT

Attention, aucun remboursement ne pourra avoir lieu sauf si l'annulation est trois semaines avant le début des ALSH

Les accueils de loisirs se déroulent sur le site de Crécy sur Serre

Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2026

1ère semaine

Lundi 19 octobre	☐
Mardi 20 octobre	☐
Mercredi 21 octobre	☐
Jeudi 22 octobre	☐
Vendredi 23 octobre	☐

2ème semaine

☐	Lundi 26 octobre
☐	Mardi 27 octobre
☐	Mercredi 28 octobre
☐	Jeudi 29 octobre
☐	Vendredi 30 octobre

Souhaitez-vous un ramassage en bus dans votre commune ? ☐ Oui ☐ Non

Commune de ramassage :

Toute facture doit être réglée avant le début des ALSH, elle sera envoyée pour confirmer l'inscription de l'enfant

Veuillez prendre connaissance du règlement sur le site de la Communauté de Communes du Pays de la Serre

En cas d'absence injustifiée, les familles ayant perçu l'aide de la CAF et/ou communale devront reverser les sommes perçues

RENSEIGNEMENTS & CONTACTS : SERVICE LOISIRS & JEUNESSE

03 23 80 77 22 - LOISIRS@PAYSDELASERRE.FR OU JEUNESSE@PAYSDELASERRE.FR

WWW.PAYSDELASERRE.FR